



**CONTACTS UTILES :**  
 Syndicat Melun : 01 64 41 53 91  
 Confédération CGT : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
 FNME : [www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)  
 UFICT : [www.energiect-cgt.fr](http://www.energiect-cgt.fr)  
 Site page inactifs : [www.inactif.cgt-energies77.fr](http://www.inactif.cgt-energies77.fr)  
 Adresse mail inactifs : [retraites@cgt-energies77.fr](mailto:retraites@cgt-energies77.fr)

# FORCE 77

Journal trimestriel du syndicat CGT ENERGIES Seine-&-Marne,  
 section syndicale des agents en inactivité et pensionnés.  
 16 Bis rue Gatelliet – 77003 MELUN Cedex.

N° 295  
 Prix : 0,76 Euros

MELUN PPDC  
**P4**  
 LA POSTE  
 DISPENSE DE TIMBRAGE

**DECEMBRE 2021**

PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE  
 Déposé le 16 décembre 2021

## EDITO

La CGT, l'outil pour se faire entendre

Sorti ce mardi 7 décembre le rapport sur les inégalités mondiales dresse ce constat implacable de l'impensable répartition des richesses : 10% des plus riches font main basse, en 2020 et 2021, sur 50% du revenu mondial, ne laissant que 8% aux plus pauvres. Les plus aisés peuvent compter en moyenne sur 87 200€ de revenu annuel quand leurs semblables, appartenant à la moitié la moins riche, ne disposent que de 2 800€ par an.

En France pour la même période, 170 milliards ont été octroyés aux riches dont 57 milliards pour les actionnaires. Mais face à la montée des prix, le gouvernement veut « sauver Noël » et pour tout cadeau, met sous le sapin des petits revenus (moins de 2 000 €) aura un chèque de 100€! Depuis le début de la pandémie Macron sous couvert de sauver la santé, s'occupe de l'économie et sauve surtout les profits!

Les mesures sanitaires, le « Quoi qu'il en coûte », le télétravail, le pass sanitaire, la vaccination obligatoire pour certains emplois, visent prioritairement à ne pas ralentir la machine économique, quitte à restreindre les libertés.

Si la santé était la priorité pourquoi continuer de fermer des lits à l'hôpital, (5 700 en 2020) et refuser la levée des brevets sur les vaccins pour leur gratuité au plan mondial.

Pour notre santé il est juste et nécessaire d'exiger un renforcement du service public de la santé et une sécurité sociale intégrale, solidaire, universelle et démocratique, financée à 100% par les cotisations sociales.

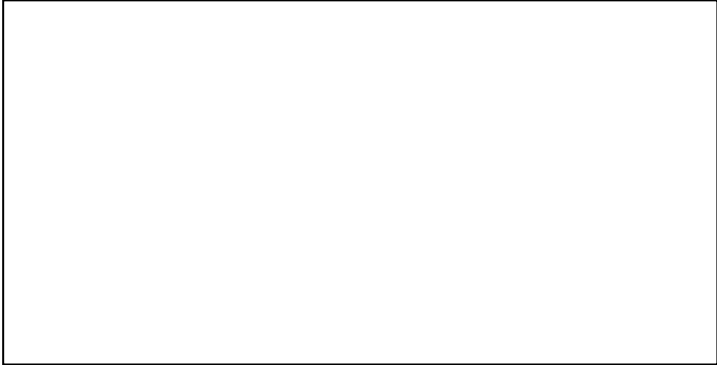
Pour nos retraites nous exigeons une augmentation des pensions de 100€ immédiatement et de 300€ pour 2022.

Le 2 décembre ce sont 25 000 retraités venus de toute la France qui ont défilé à Paris pour exiger de pouvoir « bien vivre leur retraite ». Cette mobilisation devra avoir des prolongements en 2022, vous pouvez compter sur la CGT pour vous y aider.

Vous avez été nombreux à soutenir les propositions de la CGT pour la gestion des activités sociales, ensemble avec vos élus. Bravo pour votre engagement, cela nous permet d'aborder l'année 2022 d'une manière offensive pour les activités dans votre CAS et vos SLVie.

N'oublions pas la solidarité ! Passons une bonne fin d'année, mais ne comptons que sur notre engagement et nos actions pour « sauver Noël », nos retraites, nos libertés, notre pouvoir d'achat...

Michel VANKEIRSBILCK  
 Jean-Jacques TEILLET  
 Pascal COTTIN



## SOMMAIRE

- Page 2 : ..... Résultats élections CMCAS
- Page 3 : ..... Brèves
- Page 4 : ..... Manif du 2 - Agenda

*Ce journal est financé par les cotisations des agents en inactivité de service et pensionnés de reversion de la section syndicale CGT d'ENERGIES 77.*  
 Il est édité et imprimé par nos soins.  
**Numéro CPPAP : 0323 S 07775**  
 Directeur de la Publication : **Fabrice DAYNES**

## ELECTION DES CMCAS, 25 novembre 2021

### LA CGT CONSOLIDE SA POSITION AU PLAN NATIONAL ET LOCAL

Les résultats du vote en Seine et Marne sont les suivants :

Inscrits : 5 519	Votants : 2 948 (53,4%)	Blancs ou Nuls : 97	Exprimés : 2 851
<b>CGT : 1 493 (52,4%)</b>	<b>13 administrateurs</b>		
<b>CFE CGC : 651 (22,8%)</b>	<b>5 administrateurs</b>		
<b>CFDT : 552 (19,4%)</b>	<b>5 administrateurs</b>		
<b>FO : 155 (5,4%)</b>	<b>1 administrateur</b>		

La CGT a recueilli 1 184 voix chez les retraités soit 63,2% des exprimés. La proximité, la transmission d'informations régulières, les initiatives ciblées comme celles en faveur des anciens combattants d'Algérie qui a permis des redressements de pension pour une bonne vingtaine de nos collègues du Département, les offres de loisirs et d'activités sociales, le suivi de la CSM-R, l'action des bénévoles du réseau solidaire. Voilà autant de sujets qui ont polarisé sur le vote en faveur de la CGT, une CGT qui se bouge !

Au niveau national, peu de grandes variations si ce n'est les progrès de la CFE-CGC qui bénéficie de la nouvelle composition sociologique des entreprises qui comptent 40% de cadres. La CGT demeure de loin la première organisation syndicale avec 47,64% (55,24% pour les retraités) suivi de la CFE-CGC avec 21,22%, la CFDT avec 20,13% et FO avec 10,88%. La CGT reste majoritaire en sièges à la CCAS et au Comité de coordination des CMCAS.



#### **Le mot de Jean-Louis LEFRANCOIS, reconduit dans sa fonction de Président de la CMCAS :**

« Au nom de toute l'équipe CGT investie dans les activités sociales que j'anime, je tiens à remercier les 1 493 agents en activité et en inactivité de service qui nous ont apporté ou renouvelé leur confiance. Votre choix, exprimé majoritairement d'activités sociales favorisant la solidarité donne de l'espoir. S'occuper des collègues les plus fragiles restera une priorité. L'ensemble de élus et bénévoles vont poursuivre les innovations entamées en 2017 pour mettre le collectif au service de vos attentes individuelles et familiales en matière de loisirs, de culture, de sport, vous permettre de voyager et de mettre un coin de ciel bleu dans le contexte de crise sanitaire qui perdure. A tous les lecteurs de ce journal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, profitez pleinement de votre famille, de vos amis et faites le plein d'énergie pour franchir le passage à l'année qui vient. A bientôt dans nos activités sociales ! »

## Le réseau solidaire de notre CMCAS doit se renforcer

Vous souhaitez vous investir bénévolement ? Rejoignez le réseau lien social et solidaire de notre CMCAS 77.

Ah, la solidarité... Elle s'exerce au quotidien par un contact, un conseil juste, ou encore un acte de considération humaine qui confirme que sans l'autre, nous ne sommes plus rien.

En 2003, votre CMCAS Seine-et-Marne a créé un réseau solidaire, composé d'un groupe de collègues bénévoles qui agissent en proximité, quand un bénéficiaire a besoin d'aide. L'efficacité de notre réseau passe par le nombre de ses acteurs.

Au cours de deux rencontres récentes (Villeneuve-St-Denis et Bois-Le-Roi) un groupe de collègues (principalement composé d'inactifs) est venu nous rejoindre.

Après cette période anxiogène de la Covid-19, nous venons de renouveler un réseau solidaire dynamique, alors pour découvrir ses actions, rejoignez-nous en prenant contact avec votre SLVie ou avec la CMCAS.

*Monique BURRIEL*

*Membre du réseau « lien social et solidaire » de la CMCAS*

## CAMIEG ET CSM-R EN BREF

La Haute Autorité de l'Assurance Maladie a lancé l'idée de la « Grande Sécu », un scénario où la Sécurité Sociale reprendrait la main sur les complémentaires-santé en vue de mettre un terme aux surcoûts de gestion qui touchent surtout les retraités.

Notre système avec la CAMIEG pourrait servir de modèle ou le régime spécial d'Alsace –Moselle et nous n'aurions plus cet empilage actuel de contrats santé : 3, voire 4 pour les IEG !

Un rapport sera rendu publique prochainement sur le sujet.

Pour les dernières nouvelles, côté CAMIEG, l'action contentieuse lancée par la CGT contre le prélèvement de 175 Millions d'€ dans les réserves de la CAMIEG (dont une grosse partie de nos cotisations) a été rejetée par le Conseil d'Etat qui a botté en touche en se considérant incompétent sur la question. Conclusion : c'est l'équivalent de 600€ de taxes supplémentaires rattachées sur chaque ouvrant-droit.

Quant à la CSM-R, gérée par SOLIMUT, les adhérents ont bénéficié d'un mois de gratuité en novembre et les tarifs de 2022 sont gelés. Pour les primo adhérents, une réduction de 25% est appliquée la première année avec une grille de prestations améliorée. Renseignez-vous.

*Pascal COTTIN*

## Pouvoir d'achat en berne

Les hausses de prix de cette année 2021 et celles annoncées pour 2022 ne provoquent aucun infléchissement sur les revalorisations des salaires et pensions. Avec un indice des prix qui flirte avec les 3%, les agents actifs des IEG se voient proposer une augmentation de 0,3% du salaire national de base au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Et pour les retraités des pertes de pouvoir d'achat sont à prévoir également avec la désindexation et les revalorisations de 1,1% pour le régime général et notre régime des IEG au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et de 1% pour les retraites complémentaires au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Et la prime « Macron-inflation » de 100 € qui sera octroyée aux pensions inférieures à 2000 € nettes (majoration pour enfants comprise) n'est qu'un artifice électoral et une facture de 3 Milliards pour les seuls contribuables car les entreprises ne sont pas mises à contribution, ni les actionnaires !

Les conditions de mise en application de cette prime sont tellement complexes qu'elle ne sera versée qu'en mars 2022 selon toute vraisemblance en concordance avec le calendrier électoral...

**Deux chiffres à retenir :** pour un retraité touchant 2 000€ nets par mois, la perte due à la désindexation sera environ de 410€/an et pour un agent des IEG gagnant 2 600€ bruts/mois la perte sera de 845 €/an.

*Jean-Jacques TEILLET*

## Les retraités à Paris le 2 décembre 2021

25 000 retraités de toute la métropole ont participé à la manifestation nationale le 2 décembre dernier entre Denfert-Rochereau et les Invalides, à l'appel de 9 organisations de retraités (CGT, FO, CFE CGC, Solidaires, FSU pour les syndicats).

Le pouvoir d'achat face à la vie chère était le principal mot d'ordre ainsi que les moyens pour la santé et les soins face à la crise sanitaire et la défense des services publics sur tout le territoire.



### REUNIONS DE DEBUT D'ANNEE

- 11 janvier 2022 - 9 h 30      MONTEREAU
- 20 janvier 2022 - 14 h 00    SAVIGNY LE TEMPLE
- 27 janvier 2022 – 10 h 00    MELUN
- 28 janvier 2022 – 10 h 00    NANGIS
- 15 février 2022 – 14 h 00    MEAUX/CROISSY

**La FNME-CGT appelle à une journée d'actions et de grève :  
Le Mardi 25 janvier 2022  
Pouvoir d'achat, emploi, avenir des entreprises.**